

Le *Journal filmé* d'Arnaud de la Cotte

1 – Être filmeur

Après avoir longtemps écrit, filmé, appris des auteurs, écrivains et plasticiens que j'ai reçus en résidences autour du lac de Grand-Lieu, j'ai développé ma propre écriture en devenant filmeur.

L'engagement dans une démarche d'écriture a été déclenché par la rencontre d'Alain Cavalier, en 2016 dans le cadre du festival Premiers Plans d'Angers. Ce jour-là, en l'écoutant, j'ai décidé de commencer un journal filmé.

Un filmeur pratique un cinéma en liberté, dégagé des contraintes techniques du cinéma traditionnel, la plupart du temps, il filme seul, avec une caméra numérique légère et sans équipe technique. Il filme le monde qui l'entoure, ses amis, sa famille, les gens qu'il croise sans faire de mise en scène. Souvent, il assure le montage et la post-production de ses films. Un filmeur vise à retrouver le point de vue de l'écrivain, il développe une forme de « Je » qui a été longtemps réservé à la littérature.

Ainsi pour moi, le *Journal filmé* est le résultat d'une multitude de tentatives et d'expériences personnelles au croisement entre pratique plastique et écriture poétique. Il est l'aboutissement d'une longue recherche.

Avec le *Journal filmé*, je me suis autorisé, enfin, à inventer ma propre écriture.

2 – Qu'est-ce qu'un journal filmé ?

Le journal filmé est un genre cinématographique qui se développe depuis une cinquantaine d'années en France. Des réalisateurs comme Joseph Morder ou Gérard Courant puis Alain Cavalier l'ont fait connaître au grand public dans les années 1970. Le journal filmé s'inscrit dans une certaine histoire du cinéma depuis les films des frères Lumière qui déjà, en leur temps, enregistraient des bribes de la vie quotidienne. L'apparition du numérique et le développement du web ont favorisé l'invention de nouvelles pratiques d'écritures diffusées sur les plates-formes vidéo et sur les réseaux sociaux.

Le journal filmé tel que je pratique est à la fois un laboratoire et le produit d'une recherche d'écriture personnelle. Il dérive d'une approche documentaire. Au jour le jour, j'enregistre mon quotidien, je monte les images et les sons, j'écris des textes, je les enregistre. Chaque épisode est une reconstruction qui navigue entre réalisme et poésie Cette démarche est particulièrement adaptée au travail en résidence. Il n'est pas un journal intime mais bien un journal publié qui s'adresse à un regardeur. Au-delà du travail d'évocation des événements vécus et ressentis, à l'intérieur de chaque épisode, je tente de répondre aux questions plus théoriques sur la pratique que je mène.

Je n'apparais pas, ou très rarement dans le *Journal filmé*, juste par un reflet, une ombre, une main qui entre dans le champ. Il est essentiellement tourné vers les autres, mes proches, les personnes que je rencontre. Ainsi, la résidence est une situation propice au *Journal filmé*. Il est à la fois la trace de ces rencontres et le résultat de l'écriture que je développe à partir de ma présence dans le lieu.

La durée de chaque épisode du *Journal filmé* est de six minutes et quarante secondes.

3 – Les modes de médiation et de diffusion ?

Un épisode du *Journal filmé* est publié chaque semaine sur YouTube. Le lien vers l'épisode est ensuite partagé sur Facebook et sur un blog dédié qui reprend également le texte écrit pour la voix off. Ce mode de diffusion sur le web fait véritablement partie de ma démarche artistique.

Si cette démarche s'inscrit dans la lignée des journaux filmés, elle s'inscrit également dans un nouvel espace d'écriture appelé LittéraTube ou Vidéoécriture. Par l'usage des réseaux sociaux, le filmeur n'est plus isolé, il entre dans une communauté. Les échanges se multiplient par l'usage des commentaires. Le geste d'édition sur le web est constitutif de nouvelles pratiques qui produisent de nouvelles formes d'écritures et donc de nouveaux rapports entre auteurs et lecteurs. Une communauté d'échanges s'est constituée entre les auteurs, je pense en particulier à François Bon qui est un des premiers écrivains à avoir investi le web pour développer une nouvelle forme d'écriture.

Le *Journal filmé* est également présenté en public sur le modèle de la projection cinéma. Cela a été le cas pour la première fois le jeudi 12 avril 2018 aux Sables-d'Olonne à l'invitation de l'association Petite lanterne, puis dans le cadre du Festival Extra au Centre Pompidou et du Festival OFF : Olonnes films festival... Ainsi projeté dans une salle, devant un public, le *Journal filmé*, prend une autre existence, une autre dimension. Chaque épisode devient une séquence d'un film à géométrie variable qui peut être recomposé à l'infini en juxtaposant des épisodes parfois éloignés l'un de l'autre dans le temps.

4 – Les livres

Le *Journal filmé* rejoint également le monde du livre. Chaque année le texte de la voix off est édité en publication à la demande dans le cadre d'une collection intitulé *Prose de vue*. Ainsi le texte existe sous plusieurs formes : sonore dans les vidéos, en ligne sur le blog et imprimé.

En 2021, les éditions Joca seria ont édité un récit autobiographique intitulé *10 000 images, La fabrique du Journal filmé*, dans lequel j'évoque les origines de mon engagement de filmeur et j'analyse ma pratique en l'éclairant de références.

Enfin, je projette de développer une série de livres d'images à partir des captures d'écrans de tous les plans qui composent l'ensemble des épisodes, à raison d'un livre par épisode.

L'ensemble forme un working process qui se déploie au fil des années.



Chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/user/arnauddeLaCotte/>

Blog du *Journal filmé* : <https://lejournalfilme.blogspot.com/>



Éléments biographiques :

Arnaud de la Cotte vit et travaille sur les rives du lac de Grand-Lieu (Loire-Atlantique) où il organise des résidences d'auteurs comme directeur artistique de l'association l'Esprit du lieu. Il a commencé son *Journal filmé* en février 2016 et publie depuis un épisode par semaine sur sa chaîne YouTube.